



Déclaration de la FSU44 au CTSD du 22 février 2022

Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

La situation politique inédite engendrée par les résultats législatifs impacte la société entière, l'École et l'ensemble des citoyen.nes, principalement celles et ceux qui voient dans le RN un ennemi de la République. Le libéralisme macronien est responsable de la montée croissante du RN qui s'appuie sur la désespérance, le sentiment d'abandon mais aussi sur la haine de l'autre et le refus de voir le monde dans sa version internationaliste. Ce coup de semonce doit interpeller le gouvernement et ses élu.es. Notre responsabilité est clairement engagée pour refuser cette énième droitisation de la société, espérons que les député-es élu-es en nombre sur des mandats de transformation sociale puissent pleinement jouer leur rôle revendicatif et d'opposition aux régressions sociales prônées par E. Macron lors de la campagne présidentielle. La décision de la Cour suprême des Etats-Unis nous montrent bien que les droits humains sont toujours menacés, ceux des femmes encore plus. La FSU appelle à participer massivement aux manifestations du 2 juillet pour défendre le droit à l'avortement partout dans le monde.

La fébrilité est visible au gouvernement dont on attend toujours la composition définitive. On assiste à une gestion erratique de la crise économique que nous subissons. Crise qui a le dos large quand il s'agit de dégeler le point d'indice des fonctionnaires. 4% d'augmentation après quasiment 20 ans de gel du point d'indice et avec une inflation annuelle de plus de 5% n'est pas acceptable. Le décrochage salarial perdure et nous sommes loin du rattrapage nécessaire. La FSU continuera de mobiliser, dans l'unité syndicale la plus large, sur la question des salaires pour obtenir une revalorisation salariale qui correspond à la perte de pouvoir d'achat par les fonctionnaires.

Il est toujours compliqué de renouer le dialogue social quand, pendant cinq ans, les partenaires sociaux ont été piétinés par E Macron et bon nombre de ses ministres dont certain-es n'ont pas supporté la campagne électorale.

Une première mesure qui nous aiderait grandement, vous, Mme l'Inspectrice d'Académie, les services, et nous, organisations syndicales avec les enseignant-es, serait d'abroger la loi de transformation publique. Cette dernière a démantelé le paritarisme, créé un fossé entre les services et les personnels, construit un mur d'incompréhensions totalement inutile qui génère de la rancœur et du ressentiment. Il est de votre responsabilité, Mme l'Inspectrice d'Académie, d'intervenir auprès du ministre Pap Ndiaye pour faire remonter cette revendication unanimement partagée par les représentant-es des personnels.

Une autre mesure serait de ne fermer aucune classe lors de ce CTSD comme lors celui de septembre pour permettre à nos collègues de préparer sereinement la rentrée prochaine. Rentrée qui s'annonce compliquée au regard de la hausse constante des demandes de démission, de demande de rupture conventionnelle et de disponibilité. Votre décision de refuser les temps partiels sur autorisation éclaire toujours plus ce risque d'une rentrée sans enseignant-es dans chaque classe ou devant chaque groupe d'élèves. Vous n'auriez pas pris cette décision discriminante pour les femmes si votre dotation était conséquente. La question des moyens est centrale et nos collègues de l'école Mandela de St Herblain en sont bien conscient-es. Ils le diront aujourd'hui au ministère de l'éducation nationale avec l'intersyndicale départementale pour demander leur retour en éducation prioritaire. La FSU de Loire-Atlantique et le SNUipp-FSU sont présents à cette audience et y portera, avec d'autres, les mandats de l'intersyndicale et des enseignant-es.

Les représentant-es de la FSU vous demandent d'intervenir auprès du ministère de l'Éducation nationale pour qu'un correctif budgétaire soit acté pour notre département afin de baisser les effectifs de la maternelle au lycée, de proposer des moyens de remplacement pour toute l'année scolaire, d'avoir des RASED complets sur tout le département, de donner des moyens à l'inclusion ... Les raisons d'un collectif budgétaire sont nombreuses et notre demande légitime. La FSU continuera de la porter dans son projet de transformation de l'école pour la réussite de toutes et tous les élèves. C'est aussi pour cela que nous vous demandons, Mme Galleazi, la tenue, au mois de septembre, d'un groupe de travail sur l'inclusion

avec les organisations syndicales représentatives du CTSD car ce dossier génère de l'incompréhension, de l'inquiétude et de la souffrance dans les écoles. Celles de Hessel à St Herblain et de La Chauvinière à Nantes en sont des exemples concrets qui malheureusement ne sont pas isolés. Il est important d'avoir des échanges sur l'inclusion en traitant aussi de l'adaptation scolaire, de la prévention, de la place des RASED auprès des élèves en grande difficulté scolaire, des moyens dans les établissements spécialisés...